

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance son Plan d'Épargne Avenir Climat (PEAC) pour les jeunes de moins de 21 ans

Metz, le 22 avril 2025

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance le Plan d'Épargne Avenir Climat (PEAC), nouvelle solution d'épargne dédiée aux jeunes de moins de 21 ans résidant en France, en s'appuyant sur l'expertise de BPCE Assurances. Créé par la Loi Industrie Verte, le PEAC leur permet à la fois de se constituer une épargne pour financer leurs projets futurs, comme un premier achat immobilier, et d'investir dans la transition écologique.

Ce produit d'épargne de moyen à long terme vise à financer la transition écologique à travers des fonds labellisés ISR (investissement socialement responsable), Finansol ou Greenfin, garantissant ainsi un impact environnemental positif. L'épargne investie soutient des entreprises engagées dans des activités qui participent à la construction d'un monde plus durable telles que l'utilisation des énergies renouvelables, l'agriculture durable ou encore la réduction et le recyclage des déchets.

Accessible avec un versement initial de 100 €, le PEAC peut être souscrit par les jeunes majeurs ou par les représentants légaux pour les mineurs. Il permet ainsi aux parents de **constituer un capital pour leurs enfants avec une fiscalité avantageuse**. En effet, les plus-values réalisées ne sont soumises ni à l'impôt sur le revenu ni aux prélèvements sociaux (lorsque les conditions d'éligibilité et de fonctionnement du produit sont respectées).

Pour Pascal COTTON, directeur commercial de la BPALC : « Nous avons voulu proposer le Plan d'Épargne Avenir Climat car cette nouvelle solution s'inscrit dans la continuité de l'engagement fort de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne en faveur DES JEUNES et de la transition climatique. En tant que banque des jeunes qui entreprennent, nous voulons les accompagner dans chacun de leurs projets professionnels et personnels. Avec cette solution, nous sommes fiers de les aider à mieux préparer leur avenir grâce à la gestion pilotée permettant une sécurisation progressive du capital constitué. »

Pour Corinne Cipièrre, directrice générale de BPCE Assurances : « Avec le lancement de ce PEAC nous affichons également une nouvelle fois l'ambition du Groupe BPCE de devenir le 4^e assureur en France. Nous avons combiné les expertises de BPCE Assurances en termes de solutions d'épargne et de Natixis Investment Managers en matière de fonds à impact environnemental positif pour concevoir cette solution qui permet aux jeunes de se constituer une épargne responsable et de contribuer à bâtir un avenir plus durable. »

Le PEAC est proposé sous forme de contrat de capitalisation* par la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne avec deux modes de gestion :

- **La gestion pilotée qui vise à sécuriser progressivement l'épargne en faisant évoluer l'allocation à l'approche de la date de liquidation choisie.** L'épargne est ainsi répartie à l'ouverture du plan entre le support en unités de compte *Ecofi Agir Pour le Climat* et le *Fonds en Euros BPCE Vie*, selon une pondération qui évolue au fur et à mesure en fonction de la formule d'investissement sélectionnée (« Prudente » ou « Équilibrée »). Ainsi, conformément à la réglementation, à partir de deux ans avant la date d'échéance, la part d'actifs présentant un profil d'investissement à faible risque doit être égale au minimum à 70 % de l'encours.

- Pour ceux qui préfèrent opter pour plus d'autonomie, **la gestion libre permet d'investir dans quatre supports en unités de compte** respectant les plus hauts niveaux d'exigence des réglementations française et européenne en matière d'investissement durable : *Ecofi Agir Pour le Climat, Mirova Global Green Bond Fund, Dorval European Climate Initiative et Mirova Europe Environmental Equity*.

Concrètement, il est possible de verser jusqu'à 22 950 € sur ce plan et de le détenir jusqu'à ses 30 ans. L'épargne constituée peut être débloquée après cinq ans de détention, à condition que le souscripteur ait atteint l'âge de 18 ans, ou dans certaines situations exceptionnelles.

Les clients qui souhaitent découvrir les détails de cette nouvelle offre sont invités à contacter leur conseiller Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire. Il est uniquement à titre informatif et sans valeur contractuelle. Il convient de se référer aux conditions générales, au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

** La valeur des supports en unités de compte est exposée à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, selon l'évolution des marchés financiers. Les souscripteurs doivent être conscients de l'exposition à un risque de perte en capital, supporté par l'adhérent seul.*

Retrouvez toutes les informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'objectif d'investissement durable des supports financiers, ainsi que les documents d'informations clés (DIC) et le document d'informations spécifiques (DIS) des supports éligibles au contrat sur <https://priips.assurances.groupebpce.com>

Dorval European Climate Initiative est un FCP de droit français agréé par l'AMF, géré par Dorval Asset Management. Il n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque de perte en capital, risque actions, de change, risque lié à l'usage d'instruments dérivés, risque de taux, de crédit, de durabilité.

Ecofi Agir Pour le Climat est un OPC géré par Ecofi Investissements. Il n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : gestion discrétionnaire, liquidité, action, sectoriel, change, taux, crédit, juridique, de contrepartie, de durabilité, risques liés aux investissements solidaires, à la gestion des garanties, aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Mirova Europe Environmental Equity est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, gérée par Natixis Investment Managers International (délégataire : Mirova). Il n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque actions, risque de taille de capitalisation des sociétés de petite et moyenne capitalisation et de grande capitalisation, risque de taux de change, risque de concentration géographique, risque de concentration du portefeuille, risque de durabilité, investissement sur la base de critères ESG.

Mirova Global Green Bond Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, gérée par Natixis Investment Managers International (délégataire : Mirova). Il n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : perte de capital, titres de créance, variation des taux d'intérêt, de crédit, de titres notés en dessous d'«Investment Grade» ou titres non notés, investissement dans des contingents convertibles, taux de change, modifications des lois et/ou des régimes fiscaux, investissements sur la base de critères ESG, risque de contrepartie, instruments Financiers Dérivés, liquidité, marchés émergents, risques en matière de durabilité.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Contact :

Isabelle GALAND, Responsables des Relations Presse et Relations Publiques de la BPALC
03 87 37 94 59 - isabelle.galand@bpalc.fr